

# PASS CULTURE



Envie de découvrir  
une **exposition** ou  
un nouveau **livre** ?  
D'aller à un **concert**  
ou au **cinéma** ?

Vous avez entre 15 et 17 ans ?  
Profitez du **pass Culture** !  
Jusqu'à **30 euros** par an pour  
vos achats et activités culturels



Pour en bénéficier, **activez votre compte ÉduConnect**

Activez votre compte sur [moncompte.educonnect.education.gouv.fr](https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr) :  
vous en aurez besoin pour disposer de votre crédit sur l'application  
**pass Culture**, à partir du 10 janvier.

Vos identifiant et mot de passe ÉduConnect vous sont communiqués  
par votre établissement. Si vous ne les avez pas encore ou si vous les avez  
perdus, demandez-les dès maintenant à votre professeur principal.

Toutes les infos sur [education.gouv.fr/passculture](https://education.gouv.fr/passculture)

Le 21 mai dernier, le Président de la République a annoncé le déploiement du pass Culture + 18 ans à l'ensemble du territoire national et l'extension du dispositif à tous les élèves à partir de la classe de 4<sup>e</sup> à compter de janvier 2022.

Fruit d'un partenariat de premier plan entre le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture, le Pass Culture scolaire est un projet ambitieux et innovant en matière d'éducation artistique et culturelle. Il est conçu pour bénéficier pleinement aux élèves et à leurs professeurs, en lien avec les professionnels de la culture.

Le Pass Culture scolaire est divisé en deux parts :

**Une part individuelle**, au fonctionnement semblable au [Pass + 18 ans](#), applicable à chaque jeune de 15 à 17 ans. Les élèves utilisent leur compte [ÉduConnect](#) pour débloquer leur crédit individuel.

Montants de la part individuelle du pass Culture par tranche d'âge					
Âge	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	Total
Montant	20 euros	30 euros	30 euros	300 euros	<b>380 euros</b>

**Une part dite collective**, qui permettra à un professeur de financer des activités culturelles pour sa classe. Cette part s'appliquera aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la Terminale des établissements publics et privés sous contrat.

Montants de la part collective du pass Culture par niveau de classe et par élève						
Classe	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	2 <sup>nd</sup> e ou CAP	1 <sup>re</sup>	Tle	Total
Montant	25 euros	25 euros	30 euros	20 euros	20 euros	<b>120 euros</b>

Pour de plus amples informations :

<https://www.education.gouv.fr/un-pass-culture-pour-les-collegiens-et-les-lyceens-325945>